

P R E F A C E .

AYANT reçu, dernièrement, de la part de mes concitoyens, des suffrages que j'étais loin de mériter, j'ai cherché à leur prouver ma reconnaissance, en leur offrant un ouvrage qui pût leur être agréable, non par le mérite de la composition, mais par la nature du sujet. Louisianais par la naissance et par le cœur, j'ai lu avec une émotion de piété filiale, l'histoire de la Louisiane que le Juge Martin a publiée en Anglais, et j'ai pensé qu'une faible ébauche historique, sur mon pays natal, tracée avec des palettes françaises, exciterait quelque intérêt chez cette partie de notre population pour qui le Français est encore la langue maternelle. Je me